

Compte rendu de la réunion du périscolaire du 2 novembre 2011  
organisée par la Communauté de Communes (CDC) Ackerland à Ittenheim

**Présents à la réunion :**

**Le représentant de l'Association Relais Lorraine Nord**

- Mme Laetitia NOEL : coordination des 3 sites

**Les Directrices des 3 périscolaires**

- Furdenheim : Fabienne MELLET
- Ittenheim : Marie-Alice NEIVA
- Quatzenheim : Isabelle CLERMONT

**La commission d'élus en charge de la compétence « périscolaire » au sein de la CDC Ackerland**

- M. Sylvain WASERMAN : Président de la CDC Ackerland et Maire de Quatzenheim
- Mme Céline ZEISSLOFF : secrétaire générale de la CDC Ackerland
- M. Jean-Jacques RUCH : Président de la Commission « Périscolaire » à la CDC et Maire de

Hurtigheim

- Mme Anne-Raphaëlle CLAUSS : Adjoint au Maire d'Ittenheim
- M. Claude JUNG : Adjoint au Maire de Furdenheim
- Mme Nadine BRUMPTER : Conseiller Municipal de Furdenheim

**Les représentants des parents utilisateurs**

- Mme Anne LOGEL, Furdenheim
- Mme Stéphanie ADAM, Ittenheim
- M. Vincent BARBARAS, Ittenheim
- Mme Eliane RESATA, Quatzenheim
- Mme Esther WENDLING, Quatzenheim

**Compte rendu envoyé en copie :**

**Une membre de la commission en charge de l'enfance à la CDC Ackerland**

- Mme Dominique HOEFFEL : Maire de Handschuheim

**La responsable des assistantes maternelles de l'Ackerland**

- Mme Jeanne BECKENDORF : Présidente des Taties de l'Ackerland

**Les représentants des parents utilisateurs**

- Mme Anne PALLARES, Ittenheim
- M. Stéphane ESCOUBET, Ittenheim

## 1/ Cadre contractuel

Dans le cadre de la DSP, la CDC octroie un budget d'environ 110 000 euros par an.

## 2/ Rôles et responsabilités

- La CDC a mis en place cette DSP et en assure le suivi, notamment l'équilibre budgétaire.
- Le délégataire, l'Association Relais Lorraine Nord, doit respecter le cahier des charges.
- La commune décide du nombre de places proposées par rapport aux locaux mis à disposition.

## 3/ Les nouvelles mesures de la DDCS (Dir. Dép. de la Cohésion Sociale) pour les 3 sites

### Furdenheim

- **Agrément** : En septembre 2009 -> 48 places, en mai 2011 -> 35 places, revu à 44 pour novembre 2011
- **Conditions** : \* mise aux normes des locaux  
\* création d'un poste d'animateur pour les trajets et d'un poste d'agent d'entretien

### Ittenheim

- **Agrément** : En septembre 2009 -> 48 places, en septembre 2010 -> 62 places, en mai 2011 -> 48 places, en septembre 2011 -> 62 places
- **Conditions** : \* une salle supplémentaire de 50 m<sup>2</sup> (il s'agit de la salle plurivalente de l'école primaire), une salle de rangement et une salle de sieste (capacité ?)  
\* création de deux postes d'animateur (2 postes déjà pris en compte pour le passage de 48 à 62 pour l'année 2011/2012) et d'un poste d'agent d'entretien

### Quatzenheim

- **Agrément** : En septembre 2009 -> 48 places, en mai 2011 -> 23 places, en septembre 2011 -> 41 places
- **Conditions** : \* Mise aux normes des locaux  
\* création d'un poste d'animateur et d'un poste d'agent d'entretien

**Coût estimé** pour les nouveaux postes : environ 10 000 euros par site. Un bilan sera réalisé pour la rentrée 2012 afin d'ajuster les coûts pour les trois parties prenantes : CDC, ARLN et parents. La CAF diminuera ses aides prochainement.

## 4/ Parents d'Ittenheim

- Ils insistent sur le fait qu'après deux rentrées difficile l'écart entre l'offre et la demande ne cesse d'augmenter d'année en année. L'inéquité entre les 3 périscolaires est toujours importante : pour un nombre d'enfants scolarisés au moins équivalent, le nombre de places est 27% inférieur (62 à Ittenheim pour 85 à Furdenheim + Quatzenheim). Pour mémoire et par rapport aux chiffres ci-dessus : au début de la DSP en septembre 2009, il y avait 48 places sur les 3 sites (48 à Ittenheim pour 96 à Furdenheim + Quatzenheim). Avec les constructions en cours et à venir, la situation pourrait devenir explosive dans les années qui viennent.
- La demande pour la tenue d'une réunion publique d'ici Noël est refusée par la CDC malgré les promesses faites ce printemps et cet été, la CDC ne la jugeant pas utile.
- Le terme de « représentants de parents » nous convient mieux que le « Club des parents ». Ce dernier n'a pas une consonance sérieuse.
- Ils ne comprennent pas bien comment ont été appliqués les critères de priorité, en partie faussés par les événements du printemps et de l'été. Ils n'ont pas eu accès au fichier anonyme des inscrits. Ils n'ont pas eu de réponse satisfaisante.
- **Mme CLAUSS** nous informe que les 62 places n'évolueront pas dans les années qui viennent, les locaux sont mis à disposition par la commune et c'est elle seule qui décide.
- Mme CLAUSS** réaffirme que la salle Vivaldi ne serait apparemment pas conforme à l'accueil d'enfants, d'après les dires de la DDCS

## **5/ Bilan par site (uniquement oral)**

Les 3 directrices et Mme Zeissloff ont eu une grosse activité pour gérer la rentrée par rapport au problème du nombre de places.

**a/ Quatzenheim -> Isabelle CLERMONT**

**b/ Ittenheim -> Marie-Alice NEIVA**

- 62 places à midi, quelques parents n'ont pas joué le jeu par rapport aux inscriptions
- Pour les mercredis et les vacances, la capacité d'accueil maximale est de 17 places pour les primaires et 7 pour les maternelles
- Une salle de sieste et une salle de rangement sont mises à disposition par la commune
- La salle plurivalente n'est pas nécessaire le soir
- 2 services à midi :
  - i/ les maternelles, puis tout de suite une partie des primaires
  - ii/ 20 enfants de la primaire pour le 2<sup>ème</sup> service
- Les parents insistent qu'après une période de rodage compréhensible en début d'année, les 2 services seront plus difficile à gérer en hiver, avec la neige et le froid. Nous devons rester vigilants quant à cette organisation et au temps de repos proposé aux enfants pendant la pause méridienne.

**c/ Furdenheim -> Fabienne MELLET**

## **6/ Les critères (dernière version reçue le lendemain de la réunion)**

Voici ci-dessous les critères et leur ordre d'application tels que la CDC Ackerland les a proposés à l'Association Relais Lorraine Nord :

1. Priorité d'accueil aux enfants de plus de 4 ans
2. Priorité d'accueil aux enfants dont les 2 parents travaillent ou en cas de famille monoparentale dont le parent travaille
3. Priorité d'accueil aux enfants dont les parents sont contribuables au sein de la CCA
4. Priorité aux enfants accueillis l'année précédente
5. Priorité aux enfants de plus de 6 ans.

Pendant la réunion, la CDC n'a pas pu préciser les critères retenus pour la rentrée 2011. Cette non transparence apparaît préjudiciable au bon fonctionnement du périscolaire.

## **7/ Sondage réalisé auprès des parents de Quatzenheim**

- Les parents sont très satisfaits du périscolaire
- Les parents aimeraient avoir une attestation annuelle pour les impôts
- Les parents souhaiteraient payer par virement et qu'il y ait une plus grande transparence dans les factures
- 60% de participation au sondage

## **8/ Prochaines échéances**

- Fin janvier : critères à valider entre les représentants des parents sous réserve de données sur les deux années précédentes.
- Réinscriptions et inscriptions des enfants à prévoir dès avril à Ittenheim, date à valider pour le RPI (Furdenheim et Quatzenheim)
- Confirmer les inscriptions aux parents par courrier avant le 20 juin, au plus tard avant les vacances.

Prochaine réunion prévue : mars 2012.

*Compte rendu rédigé par M. BARBARAS, validé par les autres parents d'Ittenheim*